

UN ÉPISODE DE LA CHOUANNERIE  
EN ILLE-ET-VILAINE

LA CONSPIRATION DE MESSIDOR  
AN III (1795)  
POUR LA PRISE DE ST-MALO

Il est peu recommandé à un narrateur de minimiser, dès l'abord, les faits qu'il entreprend de raconter : on nous apprend jadis cette règle au collège ! Et c'est cependant ce genre de maladresse que nous allons commettre. Nous reconnaissons donc tout de suite que l'inutile tentative faite par les chouans du Clos-Poulet pour s'emparer de St-Malo dans la nuit du 21 au 22 messidor An III (9-10 juillet 1795), dont on trouvera le récit dans les pages qui vont suivre, n'est pas un fait de première importance. Bien sûr, en cas de réussite, le coup de main aurait retenu l'attention de la grande histoire, car le retentissement en eût été considérable. Le succès ainsi remporté par les royalistes d'Ille-et-Vilaine eût été plus spectaculaire que réel. Aurait-il eu un lendemain ? Sans faire d'hypothèses aventureuses, on en peut douter. Ainsi l'échec que nous entreprenons de raconter, n'a-t-il pas entraîné de répercussions appréciables sur l'issue finale du conflit, ni même dans la situation des forces qui s'affrontaient alors en cette région de Bretagne.

Grossir les faits c'est déjà les déformer. Nous ne voudrions pas encourir ce reproche. A défaut d'autre qualité, notre ambition serait d'être un rapporteur véridique : c'est pourquoi, nous le déclarons d'avance, on ne trouvera pas ici autre chose que l'histoire d'un épisode curieux et mal connu de la Chouannerie en ce département si agité.

Episode mal connu, disons-nous... Ce n'est pas à dire en effet qu'il soit passé inaperçu. Nombreux sont au contraire, les historiens qui l'ont signalé. Sans doute ne l'ont-ils fait que de façon incidente à propos de vastes sujets. Ce sera leur excuse s'il nous faut déclarer leurs récits non seulement incomplets, ce qui est naturel, mais surtout inexacts. Loin de se faire de ce complot une idée trop mesquine, nous leur reprochons de lui avoir attribué une portée exagérée. Ils vont lui chercher, jusque dans la plus secrète politique, des causes lointaines, que nous ne parvenons pas à apercevoir et ils déduisent de l'échec final des conséquences grandioses, qui ne nous paraissent pas démontrées.

Faut-il ajouter une autre remarque ? Si les historiens notoires qui font allusion à cette affaire, sont nombreux, sera-t-on tellement étonné d'apprendre qu'ils dépendent assez étroitement les uns des autres ? Leur source commune paraît être *l'Histoire de la Guerre de Vendée et des Chouans*, écrite au début du XIX<sup>e</sup> siècle par de Beauchamp (1). Un juge clairvoyant et bien informé des affaires de la Chouannerie en Haute-Bretagne. M. H. Pommeret, a écrit carrément « Le complot royaliste est assez mal connu et les auteurs, qui en ont parlé, n'ont fait, en général, que paraphraser et parfois embellir à contre-sens le récit de Beauchamp » (2). Une fois de plus, le flair averti du probe historien l'a bien servi : son appréciation, pour être péremptoire n'est pas injuste; on le verra mieux si l'on a la patience de lire ces pages.

Certes, tout le monde est d'accord pour reconnaître une évidente liaison entre la tentative malheureuse pour s'em-

(1) A. de BEAUCHAMP, *Histoire de la Guerre de Vendée et des Chouans*. Paris, 1806 (nous citerons ici la 4<sup>e</sup> édition de cet ouvrage datée de 1820). On trouvera ci-dessous une liste, non exhaustive, des historiens qui, en cette affaire ont trop bien suivi M. de Beauchamp. Encore croyons-nous inutile d'indiquer d'autres noms, plus considérables, que les nécessités de la discussion nous donneront l'occasion de retrouver dans le corps de cet article Th. MURET, *Histoire des guerres de l'Ouest*, Paris, 1848, t. IV, p. 274. Ch. CUNAT dans le *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée, revu par Marteville (Rennes) 1853, t. II, p. 817. Bertr. ROBIDOU, *Histoire et panorama d'un beau pays*, Dinan, 1853, p. 351. Cne DENIAU et Dom CHAMARD, continué par UZUREAU, *Histoire de la Guerre de Vendée*, Angers, 1877, V, p. 307. HAIZE, *Une Commune bretonne pendant la Révolution*, Paris, 1907, p. 201. R. BITTARD DES PORTES, *Les Emigrés à cocarde noire en Angleterre, dans les provinces belges, en Hollande, à Quiberon*, Paris, 1908, p. 505. L. DUBREUIL, *Histoire des insurrections de l'Ouest*, Paris, 1930, t. II, p. 124.

(2) H. POMMERET, *La seconde Chouannerie dans les Côtes-du-Nord*, St-Brieuc, 1934, p. 10. Extrait des *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*.

parer de St-Malo et la descente de Quiberon. Les dates suffiraient à suggérer le rapprochement, s'il n'y avait pour le faire d'autres raisons plus profondes (expédition de Quiberon 26 juin - 21 juillet 1795; complot malouin, 9 - 10 juillet 1795). De cela nous ne demandons pas mieux que de convenir : les faits sont là : L'exagération porte ailleurs : dans l'avortement du coup de main sur le port malouin, les historiens, que nous critiquons, sont d'accord, en général, pour apercevoir le résultat d'une sombre trame, ourdie par l'agence royaliste de Paris contre Puisaye, commandant en chef de l'expédition morbihannaise.

Résumons brièvement l'essentiel de leur thèse. Le comité parisien de l'Agence royaliste, dirigé par l'abbé Brottier (3), entendait à tout prix diminuer ce Puisaye, dont la récente influence dans les conseils du comte d'Artois portait ombrage à certaines gens en place. Il fallait lui attirer un cuisant échec, dont il ne se relèverait pas, dût cette aventure nuire, par contre-coup, à la cause générale. Et voilà pourquoi, en vue de concurrencer l'attaque de Quiberon, l'Agence de Paris songea à s'emparer de Saint-Malo et suggéra son idée aux chefs chouans du nord de la Bretagne, près de qui elle avait des intelligences. Si une telle diversion pouvait réussir, ce serait, du même coup, éclipser l'entreprise de Puisaye en faisant mieux que lui. Au moins aboutirait-on à priver le général d'un certain nombre de contingents, qu'il faudrait bien distraire de Basse-Bretagne et, en particulier, à lui enlever la disposition des « cadres organisés en Angleterre » et qui, de « Jersey et Guernesey, devaient être dirigés vers le Morbihan »... Travaillant sur cette donnée, M. de Beauchamp est amené à voir dans le complot malouin l'une des causes de l'échec final de Quiberon : « ...enlever à Puisaye les cadres, c'était lui ôter un surcroît de forces, avec lesquelles, peut-être, il eût marché sur le corps d'armée de Hoche... Toutes ces intrigues, n'aboutirent qu'à faire manquer l'expédition principale sans aucun fruit relativement à St-Malo » (4).

(3) P. BESSAUD-MASSENET, *La vie de conspirateur*, Plon, 1956. La « manufacture », sous les ordres de l'avocat Lemaitre. Lui succéda l'Agence royaliste, dont l'abbé Brottier prit la direction et qui fut un centre de conspiration constante, à l'activité brouillonne mais incessante. MATHIEZ, *le Directoire*, p. 240. On lira avec profit le livre de Mlle Chaumié, « *le Réseau d'Antraignes et la contre-révolution* », encore qu'il se termine avant l'époque qui fait l'objet de mon étude puisqu'il ne s'agit que de la période 1775-93.

(4) A. de BEAUCHAMP, *ouvr. cité*, t. IV, p. 1 à 5.

Telle est la thèse de l'historien, auprès duquel, directement ou indirectement, sont venus se documenter la plupart de ceux qui ont parlé de la tentative royaliste.

Comment M. de Beauchamp a-t-il pu concevoir sa théorie ? Il n'est que juste de reconnaître qu'il en a trouvé tous les éléments dans les documents contemporains, on le verra mieux par la suite. Son unique tort est d'avoir accepté cette hypothèse les yeux fermés sans se préoccuper d'en faire la critique pour en vérifier le bien-fondé et connaître tous les faits et tous les textes. Son récit, dont les détails sont fréquemment inexacts, suffit à nous révéler qu'il n'a pas étudié de très près cette affaire de messidor An III, à laquelle il prête tant d'importance. Qui, au surplus, le lui reprocherait avec sévérité ? Son travail est autrement vaste et l'affaire de St-Malo n'en est qu'un tout petit coin. Pour nous qui avons à l'examiner de près, il nous faudra reconnaître que ce n'est pas sur pièces que M. de Beauchamp a dressé sa construction. Ce sont d'autres recherches indépendantes qui l'ont amené à se rallier à une hypothèse de travail et à appliquer à la petite affaire malouine, par une espèce d'inférence des conclusions qu'il avait peut-être de bonnes raisons de tirer sur l'activité conspiratrice de l'abbé Brottier et de ses comparses (4 bis).

Comme tous les historiens qui se sont occupés de la descente de Quiberon, notre auteur s'est heurté à des problèmes surprenants que, depuis, on n'a pas réussi à expliquer et qui ne le seront pas de si tôt. Ici c'est une initiative dont on cherche en vain les motifs ; telle cette randonnée sans but apparent du chevalier de Tinténiac à travers le Morbihan avec ses troupes qui eussent été bien plus utiles ailleurs. Là c'est une série d'inconséquences fâcheuses, telles les aventures de Pont-Bellenger survenues si à propos qu'elles font songer à une trahison, comme on n'a pas manqué de le conclure. Souvent, à l'origine de ces dédales obscurs, les narrateurs déconcertés sont amenés, sans doute à bon droit, à ne trouver, aux questions qu'ils se posent, d'autre explication qu'une intrigue de cette Agence de Paris, qu'on sait violemment hostile à l'Angleterre et peu scrupuleuse sur le choix des moyens. Les historiens n'ont peut-être pas tort et nous n'avons pas dessein de pénétrer dans cette zone ténébreuse... De là à accuser l'Agence de tout ce

---

(4 bis) V. L. PINGAUD, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire, le comte d'Antraigues*, 1893. E. DAUDET, *Histoire de l'Émigration*, II, p. 19.

qui paraît inexplicable, il n'y a qu'un pas : comment ne serait-il pas souvent franchi dans cette affaire de Quiberon (5) ? Tant d'acteurs s'y sont ingénies à maquiller la vérité, en entremêlant des trames diverses pour couvrir d'une excuse honorable leurs insouciances coupables, leur incurie, leurs légèretés et par-dessus tout les lamentables conséquences de leurs perpétuelles rivalités !

Notre dessein n'est pas de méconnaître ou d'absoudre les agissements louches de Brottier, ce hanneton malfaisant enfermé dans son tambour parisien. Nous nous bornons au petit secteur qu'il nous a été donné d'explorer et nous devons confesser les doutes sérieux et fondés, qui nous restent, sur l'existence d'une relation véritable entre les menées de l'Agence et la tentative pour s'emparer de St-Malo. A vouloir tout expliquer en recourant à cette machination policière on s'expose à des déboires : c'est le malheur arrivé aux historiens qui ont adopté sans un contrôle suffisant le point de vue que nous venons d'exposer. Nous espérons en apporter la preuve.

On peut déjà s'en apercevoir par quelques exemples typiques. L'erreur la plus facile comme la plus naturelle était de donner une importance excessive à la coopération anglaise, qu'il faut bien supposer. Louis Blanc, qui a pourtant étudié avec soin au British Museum un certain nombre des importantes liasses laissées par Puisaye et qui, lui aussi, a parlé du sujet que nous traitons, écrit dans son *Histoire de la Révolution française* les lignes suivantes, qui renchérissent sur les déformations de Beauchamp dont il adopte le point de vue : « La flotte, qui portait les émigrés de Jersey, au lieu de mettre à la voile pour Quiberon, mit à la voile pour St-Malo, où elle fut reçue à coups de canon. Le temps, qu'elle perdit devant cette place et le circuit que cette manœuvre lui fit faire, l'empêchèrent de se trouver à Quiberon, ce qui, selon la remarque du chevalier de Châlus, eût presque doublé le nombre des émigrés et, peut-être, prévenu leur perte » (6).

Presque tout est inexact en ce court exposé : contrairement à ce qui nous est dit, il n'y eut, comme on le verra plus loin, aucune attaque réelle de St-Malo par la flotte anglaise, à plus forte raison aucune de ces tentatives de

---

(5) E. GABORY, *l'Angleterre et la Vendée*, Paris, 1930, t. I, p. 140 ss. L'ANNE, *le Mystère de Quiberon*, p. 167.

(6) L. BLANC, *Histoire de la Révolution française*, Paris, t. IV, p. 712

débarquement qu'on laisse supposer. Il n'y eut même aucune pression pour dérouter vers St-Malo des navires destinés à l'expédition morbihannaise : assurément un certain nombre de vaisseaux britanniques croisèrent quelque temps en face de la rade malouine, mais les historiens anglais, mieux renseignés que nous, nous disent que ces navires appartenaient à l'escadre de sir Richard Strackham et non à celle qui avait mission de convoyer le corps expéditionnaire ou de lui amener des renforts (7).

Une autre erreur des historiens qui acceptent l'hypothèse Beauchamp, se greffe sur la première. Elle était inévitable, car elle dérive de la fausse perspective, où ils doivent se placer. Le résultat fut de les amener à fausser inconsciemment l'importance respective de certains protagonistes du drame et de la chronologie même des événements. M. Gabory, si renseigné cependant sur tout ce qui touche à l'expédition de Quiberon, n'a pas évité ce mécompte. « Puisaye, écrit-il dans son excellent livre *L'Angleterre et la Vendée*, avait montré au gouvernement britannique l'intérêt qu'il y avait à créer, du côté de St-Malo, une forte diversion. Il possédait des amis dans la ville : parmi les conjurés on comptait deux capitaines de paroisses; Gouyon de Beaufort, de Dol, Victor de la Baronnais, de St-Briac. Leurs divisions étaient aux ordres de La Vieuxville, lequel avait été travaillé par l'Agence de Paris. La Vieuxville, ne voulant pas agir de concert avec les Anglais, précipita le mouvement. En compagnie de La Baronnais et à la tête de douze cents Bretons, il se jeta à l'assaut des remparts à la faveur de la nuit. Il espérait le secours des conjurés, mais les conjurés n'étaient pas tous très sûrs : l'un d'eux avertit les autorités républicaines. Les royalistes dans le complot furent arrêtés : quelques uns s'enfuirent tandis que la troupe courait aux remparts et refoulait les assiégeants. Quelques jours plus tard, l'escadre se présente : elle est reçue à coups de canon. L'affaire est manquée par la faute de l'Agence de Paris (8) ».

Dans ce récit les précisions se font abondantes et la documentation s'est enrichie. Cependant les textes originaux, que nous citerons, montreront toute la fantaisie qui s'y est glissée. Indiquons d'abord, en passant, les erreurs sur le rôle des personnages : le chevalier de La Vieuxville

---

(7) FORTESCUE, *A History of Britain Army*, t. IV, p. 413.

(8) E. GABORY, *op. cit.*, t. I, p. 211.

n'a pas eu dans l'équipée la place de premier plan que lui attribue M. Gabory pour rendre plausible l'intervention de la fameuse Agence. Le Vieuxville venait à peine de rentrer d'émigration, et son influence en Bretagne était encore faible : le colonel de Pontbriand déclare même, dans ses *Mémoires*, que son arrivée dans le pays ne remontait pas alors à plus d'un mois (9). On sait que les affirmations de ce dernier auteur ne sont à retenir que sous bénéfice d'inventaire, car il prend avec les dates d'étranges libertés mais cette affirmation d'un contemporain n'en est pas moins à retenir. Les documents d'ailleurs sont formels sur le caractère effacé de sa participation à l'affaire. C'est à La Baronnais que reviennent, et la conception et l'exécution du complot. Encore ne s'agit-il pas de Victor mais de Malo, son frère aîné.

De telles erreurs ne seraient que vénielles : il en est de plus importantes. Ce sont celles qui concernent les événements eux-mêmes et leur chronologie. Aucun assaut en effet ne fut jamais donné aux murs de la ville : les conjurés, prévenus à temps de la découverte du complot, purent s'enfuir sauf quelques comparses. Ils se hâtèrent d'empêcher toute attaque de la part des chouans du dehors, qui aurait été dangereuse. Aucune escadre anglaise ne survint après coup : si l'on peut apercevoir, non sans crainte, une flotille ennemie croiser, plusieurs jours durant, en vue de la vieille cité, elle avait définitivement disparu, dès le 18 messidor, c'est-à-dire trois jours avant la découverte de la machination : Comment, en de telles conditions, imputer à la précipitation calculée de l'attaque royaliste la responsabilité de l'échec final ?

De ce court exposé critique, les pages qui suivront voudraient apporter les preuves. Nous avons désiré marquer expressément les points principaux sur lesquels l'étude des documents de l'époque nous trouve en désaccord avec les travaux qui jusqu'à présent se sont occupés de cette affaire. Encore avons-nous pensé inutile de relever les menus détails qui pourraient être discutés. Notre intention n'est pas de jouer au redresseur de torts ou de donner à ce mince essai une allure polémique. La seule conclusion, qui nous paraît utile avant de passer à l'exposé des faits est celle-ci : si la conspiration dont nous entreprenons le récit, n'est

---

(9) *Mémoires* du colonel de PONTBRIAND, Paris, 1897, p. 168. Voir aussi *Mémoires du général d'Andigné*, publiés par E. BIRÉ, Paris, 1900, t. I, p. 223.

pas entrée dans la grande histoire, elle touche cependant à plus d'une question controversée et mérite peut-être d'attirer l'attention des curieux.

\*\*

Le soldat vendéen n'a guère songé à regarder au-delà des horizons familiers de son pays qu'il lui répugna toujours de quitter. Les chefs de l'Armée catholique et royale, en dépit de leurs vues militaires souvent bien courtes, comprirent vite les formidables difficultés d'une lutte qu'ils avaient souvent entamée sans grand espoir. De bonne heure, ils furent hantés par l'idée de conquérir un port : pas d'autre moyen, en effet, pour eux, de rompre le cercle de fer, dans lequel le pays insurgé ne pouvait qu'étouffer un jour ou l'autre; pas d'autre moyen de s'assurer des communications normales avec l'Angleterre, grande pourvoyeuse d'armes et de munitions indispensables, d'or et de faux assignats tout aussi nécessaires; pas d'autre moyen de rendre possible, un jour, le mystique espoir, pour lequel tant de paysans mouraient derrière leurs haies, le fusil à la main : celui de voir débarquer ce prince du sang, toujours réclamé, toujours attendu en vain malgré les promesses et dont le commandement indiscuté réduirait pour le bien de l'œuvre commune l'humeur indépendante et les tendances isolationnistes des chefs de bandes chouannes. Cette échappée vers la mer, ils l'ont tentée à diverses reprises, mais Nantes avait résisté en juin 1793, Granville en avait fait autant en novembre et St-Malo, un instant menacé au début de la grande retraite vendéenne, n'avait finalement pas été inquiété. Le rêve des généraux improvisés du sud de la Loire n'avait jamais pu se réaliser.

La chouannerie bretonne réussira-t-elle mieux ? La vraie révolte des campagnes est, en Bretagne, en retard sur celle de la Vendée, dont elle se distingue à tant d'égards. Si l'on doit remarquer en Haute et Basse-Bretagne de multiples effervescences populaires à partir de 1790, ces mouvements demeurèrent longtemps sporadiques : c'est surtout après la dispersion et l'écrasement des gens des Mauges et du Poitou que les rassemblements se multiplieront et prendront de l'ampleur. Encore et presque toujours s'exécuteront-ils sans plan d'ensemble, au gré des circonstances locales. Pour borner notre perspective au département d'Ille-et-Vilaine, on verra des bandes se réunir dans



les campagnes de Fougères ou de Vitré, de Redon ou du pays dolois : un beau jour, elles tentent un coup de main limité qui leur paraît profitable : réussissent-elles, les voilà qui se disloquent avec autant de soudaineté qu'elles s'étaient réunies, sans même avoir essayé de tirer parti de l'avantage qu'elles ont paru obtenir. MM. Lemasson et Pommet, ces deux chercheurs tenaces et consciencieux, ont écrit sur la Chouannerie ces lignes, qui montrent bien son incroyable complication « A ceux qui étudient la Chouannerie depuis quelque temps déjà, elle apparaît comme « une hydre immense à cent têtes ». Aussi les synthèses savantes, qu'ont tenté de donner de ce mouvement insurrectionnel des historiens de talent, n'ont-elles réussi, le plus souvent, qu'à défigurer la réalité. On a voulu nous donner l'impression d'un ordre et d'une organisation remarquables, alors qu'en principe c'était l'individualisme le plus complet, qui se donnait libre cours... Même les combats, les engagements, les escarmouches livrés par les chouans aux troupes républicaines nous sont, le plus souvent, demeurés inconnus » (10).

Qui donc, en de telles conditions, aurait pu rêver de faire la conquête d'un port, dont nul, parmi les insurgés bretons, n'aurait su que faire et qu'on n'aurait pu conserver ? Un homme cependant va tenter d'introduire une certaine cohésion dans ces efforts sans lendemain ni avenir car ils ne pouvaient prétendre à un résultat durable. On le discute à bien des titres et sans doute demeure-t-il discutable et inquiétant; il reste surtout mal connu, car on n'a pas encore dépouillé comme il le faudrait la masse des documents conservés à Londres soit au Record Office, soit au British Muséum. Ce qu'on en sait ne permet pas de sous-estimer son rôle dans l'organisation et le développement de la Chouannerie en Haute-Bretagne, qui devait, après lui, retomber à ses éternelles divisions. Puisaye, car c'est de lui qu'il s'agit, ambitionnera de coordonner ces mouvements divers, qui ne manquaient pas d'inquiéter les autorités locales sans avoir de lointains retentissements. Il réussira à en faire une arme puissante, capable de terrifier la Convention presque à l'égal de la Vendée (11).

---

(10) *Souvenirs de la Révolution et de la Restauration : le Colonel Stévenot. Les chouans de la division Medrac-St-Méen* (extrait des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, St-Brieuc, 1936).

(11) M. de LA SICOTIÈRE, *Général et chefs de la Vendée militaire et de la Chouannerie*, Paris, 1887, notice sur Puisaye, pp. 35-41. E. DAUDET, *op. cit.*, t. I, p. 278, ss. P. STE-CLAIRE-DEVILLE, dans *Mémoires*

Comment s'est opérée cette transformation ? Il n'est pas inutile à notre dessein de l'indiquer. Après le piteux échec du mouvement fédéraliste et girondin en Normandie, dont Puisaye avait été l'un des chefs, le « Comte Joseph », déclaré hors-la-loi, s'est réfugié en Ille-et-Vilaine dans la forêt du Pertre. L'avenir paraît bouché devant ce proscrit, dont la tête est mise à prix et qui ne peut, sans danger, quitter sa bauge. Le voilà donc, lui, étranger, sans attaches ni amis, dans la province la plus particulariste qui soit; il est inconnu à tous ces petits chefs de paroisses qui répugnent à l'encadrement. Il nourrit la prétention de s'imposer à eux en supérieur qui a le droit de donner des ordres. Ce droit, au surplus, où le prend-il sinon dans ses rêves ambitieux (12). Ce n'est pas en effet son passé « monarchien » qui l'accrédite auprès de Londres : il ne réussirait, si on le soupçonnait, qu'à le compromettre sans appel auprès de ceux qu'il entend diriger.

N'importe ! Il va commencer son lent et tenace travail d'araignée : à force de diplomatie audacieuse et enveloppante, à force de bluff aussi, il va séduire ou impressionner la plupart de ces capitaines de paroisses improvisés, qui lèvent des bandes-fantômes pour des expéditions circonscrites et sans avenir, taillées à la mesure de leur génie. En dépit de leurs préjugés instinctifs contre le hors-venu qu'il est, en dépit de leur individualisme volontiers frondeur, il va les convaincre un par un du bienfait que serait pour la cause commune et pour leurs propres intérêts, une organisation et une hiérarchie. En dépit de leurs goûts pour l'improvisation capricieuse, il va leur parler de plans d'ensemble. Malgré tous ces obstacles, il va frôler la réussite ou en donner l'illusion. Bientôt entre ces bandes, des liens, toujours fragiles, se nouent, des correspondances s'échangent, les programmes éphémères se concertent et Puisaye sera sur le point d'arriver à ses fins. On voit en lui « en Bretagne et pays adjacents », comme une sorte de général en chef, d'autant plus respecté que sa personnalité demeure un peu mystérieuse et peu accessible.

A l'esprit réaliste du « général » une conviction s'impose vite et c'est celle qu'avaient eue les chefs de la

---

*de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1931, pp. 174-202, 1934, pp. 61-130; 1935, pp. 63-133. *Etudes sur le comte Joseph de Puisaye*.

(12) C'est seulement à la fin de 1794 que Puisaye recevra du comte d'Artois le brevet qui lui donnera droit à un titre qu'en fait il s'était arrogé depuis longtemps de sa propre autorité.

Vendée : s'il veut aboutir à quelque chose, le soulèvement breton aura besoin d'un énergique appui de l'Angleterre. D'elle seule on obtiendra de l'argent, des armes, des munitions et des hommes. Assurément, il y a déjà longtemps que ceux qu'on nomme « les agents de la Correspondance » risquent, tout au long des côtes aux anses innombrables, d'aventureux débarquements (13). Leur audace, souvent heureuse, apporte de la poudre et des fusils. Ce sont là secours bienvenus; mais que sont, en définitive, ces arrivages au compte-gouttes en face des immenses besoins ? Dans sa hotte de sabotier, Puisaye forge d'autres rêves plus ambitieux et l'idée d'une conquête maritime, qui puisse servir de large base d'opérations, renaît d'elle-même en son esprit fertile en combinaisons, tant il était aisé d'en saisir les avantages à la fois stratégiques et économiques. Peu à peu il la fait partager à ces chefs, qui commencent à l'admirer et se résignent à devenir ses lieutenants.

L'idée, encore bien floue, ne deviendra pas de si tôt un projet précis, car la paix de la Mabilais (avril 1795) mettra fin à la première Chouannerie et semblera jeter par terre ces rêves à peine échaffaudés, que la « paix » rend inutiles. D'ailleurs, et depuis plusieurs mois, Puisaye n'est plus en Bretagne; il est passé en Angleterre pour mettre au point ses projets de coopération. Si son homme de confiance, Cormatin, parade avec les généraux républicains et participe aux conversations qui marquent la fin de la guerre civile, il ne semble pas que le « général » ait pu ou prévoir le traité ou l'empêcher. De l'autre côté du détroit le grand aventurier poursuit d'autres projets singulièrement plus vastes que ceux qui, jusqu'alors, ont suffi à l'occuper. Sa façon ingénieuse et doctorale a réussi à séduire le comte d'Artois, la chose, à vrai dire, n'était pas trop difficile. Elle fait

---

(13) La « Correspondance » trouve ses origines dans les organisations mises sur pied, au début de la Révolution, par La Rouërie et Botherel. Des agents intrépides et sincères, auxquels se mêleront vite des physionomies plus troublantes, établissent, à l'intérieur du pays, tout un réseau de communications clandestines, par où arriveront aux insurgés de l'intérieur maints secours de l'étranger. Grâce à cette organisation plus d'un émigré revient subrepticement au pays et les courriers d'Angleterre peuvent trouver des refuges sûrs, des hôtes discrets et des guides expérimentés pour les mener là où il peut. Puisaye se vantera d'avoir créé cette organisation (*Mémoires*, t. II, p. 384). C'est un exemple de sa façon ordinaire : il n'en sera que le bénéficiaire. LE FALHER, *Monographies chouannes*. J. HERPIN, *Armand de Chateaubriand correspondant des Princes*. LEMASSON, *Jules de St-Cast, agent de la Correspondance, St-Briac centre de la Correspondance des Princes*, Lanciaux, 1929, p. 29.

mieux et agit aussi sur le cabinet anglais, ce qui représente un tour de force plus compliqué. Là-bas, l'expédition de Quiberon est décidée et s'organise.

La nouvelle du débarquement de Quiberon se répandit en Bretagne comme une traînée de poudre : elle rallume les défiances, ranime les espérances royalistes qui, depuis quelques mois, étaient en veilleuse mais non pas éteintes, elle regroupe à nouveau les bandes rurales autour des chefs qu'on n'a point eu le temps d'oublier. Ce sera la seconde Chouannerie (1795-1796).

Une fois l'aventure morbihannaise engagée, le gouvernement britannique ne fut pas lent à comprendre l'intérêt que présenterait une forte diversion dans le nord de la province envahie, à l'heure où la côte sud drainait toutes les réserves républicaines. M. Gabory le remarquait dans le passage que nous citions plus haut et il n'avait pas tort (14).

De leur côté, les chefs chouans, qui tiennent le pays du cap Fréhel au Mont-St-Michel, n'ont pas de peine à se souvenir des idées qu'avait contribué à jeter dans leurs esprits le proscrit de la forêt du Pertre devenu généralissime. Le germe n'a pas besoin de soins exagérés pour grandir, car les chefs de la chouannerie ont souvent une certaine pratique de la mer et leurs regards se tournent sans effort vers le port voisin de St-Malo qui, s'il tombait entre leurs mains, donnerait tant de facilités pour assurer le ravitaillement de leurs troupes que guette une lente asphyxie. Était-il nécessaire pour les aiguiller dans cette voie de recourir aux intrigues de l'Agence de Paris ? Rien n'est impossible; encore faut-il en donner des preuves : Nous ne les avons pas. Disons simplement qu'une telle conquête devait surtout sourire à ceux qui, outre le prestige, en cueilleraient les plus immédiats bénéfices.

\*\*

A pied d'œuvre, il y a Malo Collas de la Baronnais, auquel son frère Victor sert de lieutenant (15). Son influen-

---

(14) E. GABORY, *op. cit.* On n'attend pas de nous une bibliographie de cette affaire si discutée et, par plus d'un côté, si obscure. L'ouvrage de M. Gabory fait à ce sujet les remarques les plus pertinentes et donne tous les renseignements.

(15) Voir à son sujet KERVILER, *Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne*, t. X, p. 65, qui donne toutes les références. Malo de la Baronnais acquit par son activité un prestige presque égal à celui de Boishardy, son voisin : il devait tomber dans un combat au Plessis-

ce rayonne sur les collines situées à l'ouest de la Rance, entre Dinan et la mer, jusqu'à la forêt de la Hunaudaye. Originaire de St-Enogat, où il est né en 1769, à quelques kilomètres de St-Malo, ce petit gentilhomme, qui a servi dans la marine et est devenu lieutenant de vaisseau, conserve des relations dans cette ville : une partie de sa famille continue d'y habiter dans la maison qu'elle possède à l'intérieur des murs. Comment ne serait-il pas intéressé par l'idée d'organiser un coup de main contre ce port, qu'il connaît mieux que quiconque, et dont la possession mettrait les siens à l'abri et lui serait personnellement si bénéfique, sans parler des avantages d'ordre général qu'un tel succès apporterait à la cause royaliste ?

Les historiens, qui font cas des intrigues parisiennes et dont nous avons parlé dans la première partie de cet exposé, attribuaient, afin de les rendre plus vraisemblables, une grande influence au chevalier Baude de la Vieuxville, dont nous avons déjà dit quelque chose (16). Et, de fait, à l'est de la Rance, les chouans ont maintenant pour chef ce fils du marquis de Châteauneuf. Est-il en rapport avec l'Agence de Paris ? C'est bien possible : ainsi s'expliquerait la rapide promotion, qui lui a conféré un vague commandement supérieur sur les forces royalistes de cette région. Cette confiance et ce poste l'incitent à orner d'un titre plus sonore le surnom de guerre que volontiers se donnent les chefs du maquis insurrectionnel : tandis que Malo de la Baronnais s'appellera tout uniquement « Rodolphe » et son frère « Cortez », on nommera Henri Baude, « le général Henry ». Mais cette prééminence est plus nominale que réelle. En fait les troupes des La Baronnais sont plus nombreuses que les siennes et l'autorité du petit hobereau, connue depuis longtemps dans le pays, est mieux assise que celle du grand seigneur qui vient seulement d'arriver. Dans l'affaire qui nous occupe, il fera à peine figure de com-

---

Balisson, le 11 novembre 1795. Son frère Victor, né à St-Enogat le 13 septembre 1764, officier d'infanterie, émigré, rentré en France, commandait en second la division de son aîné, qu'il remplacera après sa mort sans en avoir les qualités. Cinq membres de cette famille porteront les armes contre la République.

(16) Henry Baude de la Vieuxville « fils de messire Etienne-Auguste Baude, chevalier, sieur de la Vieuxville, marquis de Châteauneuf, et de Françoise Butler », est né à St-Malo le 26 mars 1762. Il émigra puis retourna en France au cours de 1795. Il mourra, le 28 mars 1796, dans la forêt de Villecartier au cours d'un engagement avec les républicains du canton de Bazouges. Voir LEVOT, *Bibliographie bretonne*. CHASSIN, *Etudes documentaires sur la Vendée et la Chouannerie*, Paris, 1900, t. XI.

parse et, à l'heure de la crise, son appui sera insignifiant : Ce n'est pas lui qui a l'idée du coup de main, encore moins qui l'exécute. Il faudra attendre la mort de « Rodolphe » pour le voir prendre de l'importance dans la période allant de novembre 1795 à mars 1796, où il se fera tuer. Pendant cette courte carrière, on le voit prendre son commandement primitif, celui de l'ancienne division dinannaise, que « Cortez », empêché par ses blessures, ne conduit qu'assez mollement (17).

Prendre un port, avions-nous dit ! Cette idée, depuis si longtemps dans l'air, on décida de la mettre à exécution, en ces jours enfiévrés de l'été de 1795, où la descente de Quiberon entretient de mirifiques espérances au cœur des royalistes. Tandis que les paysans de Cadoudal et de Guilemot, le « roi de Bignan » contrôlent une partie du Morbihan, inquiètent les communications de Hoche et dressent de fréquentes attaques contre ses régiments, les chouans des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine seraient-ils les seuls à demeurer inactifs ? Cependant une proie superbe est à portée de leur main : cette cité malouine, tant de fois attaquée dans le passé sans résultat. Elle en garde un renom d'inviolabilité qui rendra sa chute plus retentissante ; si l'on pouvait réussir à l'emporter !

Or l'occasion est unique et quelle faute ce serait de ne pas la saisir ! On n'ignore pas en effet dans le voisinage que, pour se procurer des renforts, les généraux républicains ont appelé en hâte dans le Morbihan tous les effectifs disponibles. Obligés de parer au plus pressé, ils ont dégarni, au-delà de toute prudence, les ouvrages militaires et les villes de la Bretagne du nord.

Derrière ses murailles épaisses, le fort de Châteauneuf, qui ferme l'accès du Clos-Poulet ne possède plus qu'une cinquantaine d'hommes pour garnison. S'emparer d'abord de ce point d'appui, ce serait du même coup tenir solidement la route de Rennes. Alors, la cité convoitée serait coupée de tout proche secours, ce qui permettrait d'organiser l'attaque avec plus de loisir. C'est ici qu'on surprend la petite part d'action réservée à La Vieuxville, c'est seulement cela qu'on lui a demandé : et encore ne parviendra-t-il pas à la remplir. On le voit bien donner à l'un de

---

(17) Les circonstances de sa mort sont indiquées dans un article des Mémoires de la Société archéologique de Rennes, 1942, p. 83-116, de M. BOURDE DE LA ROGERIE : *Poursuite d'un groupe d'Emigrés du marais de Dol à la forêt de Villecartier*.

ses subordonnés, Gouyon de St-Loyal, l'ordre de prendre d'assaut le petit fort. Tout se bornera à cette velleité : pour des raisons demeurées ignorées l'affaire n'aura pas de suite et Châteauneuf, à peine inquiété, restera au pouvoir des républicains.

Tout autant que Châteauneuf, St-Malo était démunie de garnison. Au dire de la Municipalité, dans le procès-verbal détaillé qu'elle a dressé pour ses archives, il ne restait dans la ville que « quelques compagnies de canoniers et vingt-huit fantassins » (18). Sans doute, en cas de péril, les bataillons plus nombreux de la Garde nationale devaient se joindre aux troupes régulières, mais leur valeur militaire était souvent médiocre. Des effectifs aussi réduits pour une ville de cette importance ont de quoi nous surprendre et l'on pouvait se demander si cette évaluation, faite après coup, n'est pas décidément trop modeste ? En exagérant à dessein leur faiblesse, les autorités malouines ne succombaient-elles pas au double souci, bien compréhensible, de corser leur héroïsme et de laisser dans l'ombre certaines responsabilités ? Pour légitime qu'il soit, ce soupçon ne nous paraît pas fondé. Les affirmations sont trop circonstanciées, la contradiction eût été trop facile à produire pour qu'on mette en doute des chiffres, qui se retrouvent équivalement dans le rapport adressé au Comité de Salut public par le Conseil général de la commune : « Les événements derniers du Morbihan ont fait partir toutes les forces de notre ville et nous nous trouvons avec cent et quelques canoniers pour toute garnison » (19).

A cette première cause de faiblesse s'en ajoutaient d'autres plus sérieuses encore que nous signale le même rapport . « Une grande partie de nos citoyens sert par terre et par mer; une autre, partisan du terrorisme, est incarcérée ou désarmée; une troisième, non moins redoutable, sert les projets de nos ennemis et les recèle peut-être en notre sein. Avec le peu de citoyens intacts qui nous restent et les canoniers nous avons à garder nos murs, l'importante forteresse de Châteauneuf et tous les forts, qui nous entourent. Nous ajouterons que, sans approvisionnements, ne vivant qu'avec nos marchés journaliers, nous nous trou-

(18) Archives municipales de St-Malo, LL 150, folio 182. Nous essaierons de dire plus loin quel crédit accorder à ce document fondamental.

(19) Lettre du Conseil général de la commune de Port-Malo au Comité de Salut public du 25 messidor An III. Archives municipales, LL 40. D 20.

verions bientôt, par la famine, à la merci de nos ennemis, s'ils parvenaient à nous enfermer dans nos murs »... Ainsi, s'ajoutant à la misère des effectifs et des approvisionnements, voilà que nous saisissons l'existence de divisions intestines, que ne pouvaient ignorer les royalistes des environs et dont, au contraire, ils devaient essayer de se servir pour le succès de leurs desseins.

C'est qu'en cette ville, qui avait suivi sans arrière-pensée l'évolution des idées révolutionnaires jusqu'à la fin de 1792, les souvenirs cuisants laissés par Le Carpentier et ses séides, à l'époque toute récente de la Terreur, ne s'étaient pas effacés en un jour et des rancunes subsistaient, vivaces, à l'égard des anciens terroristes (20). Ceux qui avaient été casés dans toutes les places par leur redoutable patron, s'en étaient vus éliminés depuis quelques mois et les plus notables même avaient été emprisonnés selon les méthodes expéditives dont ils avaient usé à l'égard de leurs adversaires. Le 20 juin 1795, c'est-à-dire quinze jours avant la crise dont nous essayons de retracer les péripéties, de nouveaux pouvoirs locaux avaient dû se constituer. Les hommes qui les composaient, étaient presque tous des modérés; ils n'avaient sans doute aucune tendresse pour l'Ancien Régime et leurs sentiments opportunistes sauraient se plier à bien des circonstances mais ils redoutaient par-dessus tout une victoire des Jacobins, aussi menaçante pour leur vie que pour leurs intérêts. Ils se

---

(20) On se souvient que le représentant Le Carpentier, envoyé en mission par la Convention dans les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine, avait exercé à St-Malo même et dans les régions avoisinantes un gouvernement à poigne, qui avait duré du 1<sup>er</sup> pluviôse au 19 thermidor An II (janvier-août 1794). A la persécution religieuse, il avait joint une lutte acharnée contre les éléments riches du gros négoce malouin, qui rappelle de très près l'action de Carrier à Nantes contre le « négociantisme ». V. le volume (si superficiel) du Vte de BRACHET sur Le Carpentier, Paris 1912. Après le rappel du proconsul les Malouins commencèrent à respirer. Un nouveau Comité de surveillance, dit « Comité renouvelé » fut établi et une « Chambre philanthropique » fut créée pour réviser les procès institués sous la Terreur et les registres d'écras. Cet organisme prononça de nombreux élargissements à travers tout le district (v. Archiv. municipales D 10, L 151, LL 30 et 67, S 31). Cette « Chambre » comprenait les citoyens Blaize, St-Verguet père, Renoul et Avice, de Port-Malo; Le Page père, Pagelet père, St-Marc, François Rouxel, Longueville et Bourdas, de Port-Solidor. La réaction consécutive aux journées de germinal et prairial et le vent de modération soufflant de plus en plus fort, on vit reparaître dans les corps administratifs certains détenus de la veille, qui gardaient par dessus tout la crainte de voir revenir les mauvais jours. Ce fut le tour des terroristes de se voir envoyés en prison par ceux qui venaient d'en sortir et avaient pris leurs places aux leviers de commande.



sentaient dangereusement coincés entre le péril de droite et celui de gauche. Un peu désarmés devant des difficultés, qui en auraient découragé d'autres, ils ne redoutaient rien tant que d'avoir à prendre des mesures radicales qui auraient pu rappeler les procédés violents de leurs prédécesseurs et par contre-coup faire leur jeu (21).

La question des approvisionnements, sur laquelle insistaient les nouveaux administrateurs dans le rapport que nous avons cité, était préoccupante à juste titre, car l'hiver avait été rigoureux; la dépréciation croissante des assignats faisait monter vertigineusement le prix de la vie et provoquait de sérieux mécontentements (22). Toute enserrée dans ses murailles et reliée à la mer par une étroite jetée, la cité ne pouvait vivre que sur les produits de son arrière pays. Or il se trouvait précisément que cette campagne était en grande partie sous le contrôle des bandes royalistes, dont les chefs ne pouvaient rien ignorer de cette position difficile. Les municipaux ne se berçaient donc d'aucune illusion en dénonçant des accointances suspectes entre leurs adversaires et un certain nombre de leurs administrés.

A ce point de vue encore, nul besoin pour expliquer la tentation d'une attaque, de recourir aux suggestions de Paris ou d'Angleterre : elle était en quelque sorte inscrite dans la logique des faits. La proie était là; le fruit semblait mûr; comment des hommes entreprenants n'eussent-ils pas essayé de faire quelque chose ?

Mais concevoir le projet d'une telle entreprise n'était qu'un mince mérite si l'on se bornait là : il fallait passer à l'exécution ce qui se révélait plus difficile. La question primordiale, qui de toute nécessité devait se poser était le

---

(21) La nouvelle Municipalité avait placé à sa tête comme maire Claude Louvel; Gauthier était procureur de la commune et fut bientôt remplacé par Duhamel. Le directoire du district était composé de Michel aîné, Ameline, Biarrote et Rocher; son procureur-syndic était Gouet. Plusieurs étaient d'anciens prisonniers de la Terreur. La garde nationale fut renouvelée elle aussi. Archiv. municipales O 20, LL 40, d'après lesquelles les listes nous sont données par E. HERPIN, *St-Malo sous la Révolution*, Rennes, 1931, p. 330-335.

(22) Les prix avaient augmenté de 6 à 10 fois entre mars 1790 et mars 1795 : ce sont dévaluations auxquelles on n'était pas encore accoutumé. Voir HAIZE, *Une Commune bretonne pendant la Révolution*, Paris, 1907, p. 221. Faut-il signaler les études de G. LEFEBVRE sur la crise économique de 1795, dont un bon résumé se trouve dans son livre *Les Thermidoriens*, Paris, 1937 ? Elles empêchent de se faire des idées trop simplistes sur la politique financière de la fin du régime conventionnel.

choix des moyens : comment se flatter d'emporter cette ville, contre laquelle s'était brisé au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles tout l'effort des escadres anglaises ?

M. Gabory, dans l'ouvrage que nous avons cité, esquissait un grief d'impréparation à l'égard de l'inexistant Henri Baude de la Vieuxville. On verra que ce reproche serait injustifié au moins à l'égard du réel organisateur, Malo Collas de la Baronnais. Il entendit s'entourer de toutes les précautions pour réussir, évaluant tous les obstacles, éliminant autant qu'il le pouvait, toutes les illusions génératrices d'insuccès. Il faut dire de lui qu'il ne se contenta pas d'être attentif, il se fit minutieux. Peut-être nous faudra-t-il conclure que cette horreur de l'improvisation le perdit.

Si la garnison malouine était singulièrement mince, si des connivences avec l'intérieur se révélaient possibles et qu'on ne manquerait pas d'exploiter au mieux, le capitaine chouan se garda de croire tout gagné pour autant. Il évalua sans la sous-estimer ce que gardait de redoutable la position géographique de la place, à peine reliée au continent par un étroit « sillon » de sable. Les remparts massifs conçus par Vauban et l'artillerie dont ils étaient garnis lui parurent une protection suffisante contre une attaque de vive force, trop chanceuse pour y arrêter sa résolution.

Ils connaissait trop bien les troupes campagnardes qu'il commandait. Braves, certes, elles l'étaient, mais plus habituées aux embuscades dans les chemins creux bordés de haies vives et d'ajoncs, qu'elles ne le seraient au feu des canons et de la mousqueterie. Si l'on voulait tenter un assaut il faudrait profiter de la seule marée basse, ce qui obligerait à réussir en quelques heures seulement; il faudrait alors faire avancer ses bandes à découvert sur les interminables grèves plates de sable et de marne, où l'on enfonce ou l'on glisse, sans un abri pour se défilier et tomber à l'improviste sur un adversaire déconcerté. A son esprit, sagement ménager du sang de ses hommes, une tentative d'escalade des murs de pierre apparut vite comme une coûteuse boucherie aux résultats plus qu'incertains. Le souvenir de l'échec des Vendéens à Granville, en dépit de leur nombre et de leur incontestable bravoure, restait vivant dans les mémoires et conseillait la circonspection. L'attaque de vive force fut vite écartée par le prudent Breton : il fallait trouver autre chose !

A son esprit familiarisé avec la guerre d'embuscades qu'il menait depuis des mois, une idée s'imposa : la ruse seule pourrait réussir là où la bravoure se heurtait à trop d'obstacles. C'est vers cette solution moins glorieuse, mais aussi moins coûteuse que Malo de la Baronnais s'orienta. Ce plan, bien sûr, il ne nous l'a pas confié, car son existence aventureuse ne lui laissait guère le temps de faire des schémas d'état-major, en admettant qu'il en eût le goût. Nous pouvons cependant le reconstituer pièce à pièce, non par un effort d'imagination, qui serait fantaisiste, mais à l'aide des documents contemporains. Il ressort des rapports officiels de ses adversaires eux-mêmes et des interrogatoires qu'après coup les autorités républicaines firent subir à ceux des conjurés sur lesquels ils purent mettre la main. Ce sont témoignages de première main, que nous nous bornerons à suivre pas à pas, en sorte qu'en dépit des apparences, il ne s'agira jamais dans notre récit d'hypothèses romancées, même si notre exposé paraît revêtir les allures d'une aventure à la manière d'Alexandre Dumas.

\*\*

Pour éclairer le lecteur et peut-être le rassurer, il est grand temps de nous demander quels sont ces documents, dont nous avons commencé à nous servir et de mesurer leur valeur historique : ils sont au nombre de quatre.

Il y a tout d'abord le « Rapport » détaillé que les autorités malouines ont, aussitôt après les événements, dressé pour leurs propres archives. Ce document, dont nous avons eu l'occasion de citer quelques passages et auquel nous nous référons sans cesse, est la pièce capitale : tous les autres en dépendent tantôt explicitement, tantôt en lui empruntant des détails pour les confirmer, les préciser ou dissimuler les griefs qui mettaient en lumière les hésitations trop flagrantes des autorités malouines (23).

Il y a la « Lettre du Conseil général de la Commune au Comité de Salut public » écrite le 25 messidor, pour fournir au gouvernement le compte rendu qui s'imposait sur les graves événements, dont leur ville avait été le

---

(23) Rapport de la municipalité pour ses archives, D 10, LL 30, fol. 194-207, S 7. Tous ces documents copiés avant la guerre de 1939; ont été détruits dans l'incendie qui a ravagé la ville en 1944. Nous nous permettons de garder les anciennes cotes que nul ne pourra plus vérifier.

théâtre et l'enjeu (24). Elle ne fait que redire ce que notait le précédent rapport, non sans l'habiller de formules prudentielles pour voiler certains passages délicats, et faire excuser certains détails trop révélateurs.

Il y a encore les interrogatoires que les autorités malouines ou dinannaises firent subir à ceux des conjurés qui furent pris, après l'échec de la tentative. On y trouve d'intéressantes précisions sur l'avancement du complot et les détails savoureux de son exécution (25).

Il y a enfin le récit qu'un malouin contemporain des événements, l'abbé Manet a transcrit dans ses *Grandes recherches*, dont le manuscrit se trouve non publié aux Archives de Saint-Malo (26).

La première question, qui se pose à nous concerne la portée historique de ces documents.

Les trois premiers documents qui viennent d'être indiqués, ont évidemment l'autorité qui s'attache à des récits rédigés sous la surveillance des responsables, soit sur le

(24) Archives municipales de St-Malo, D 20, LL 40.

(25) Interrogatoires de Vincent Malinge et confrontation dudit avec les sieurs Roullé et Lebreton (Archiv. municipales, série LL, non cotée). Interrogatoires de Jacques Roullé, dit La Bonté, par les administrateurs du district de Dinan (le 24 thermidor). Interrogatoires du matelot Delbar par les mêmes, le 24 thermidor (arch. dép. d'I.-et-V., série LL, non cotée).

(26) *Grandes recherches inédites*, collection de manuscrits conservés aux archives municipales de St-Malo. Cet ensemble de manuscrits fut heureusement sauvé de l'incendie de 1944 grâce à l'initiative de M. l'archiviste départemental Buffet, qui put mettre ces registres en lieu sûr. — L'abbé François Manet naquit à Pontorson le 24 avril 1748. Sa famille vint de bonne heure s'établir à St-Malo où son père était ébéniste. Il demeura sur place en 1791-92, quoiqu'il n'eut pas prêté le serment constitutionnel et dut vivre caché dans les caves de l'hôpital St-Sauveur. Après la Révolution, il devint le premier principal du Collège de sa ville. De bonne heure, il devint un infatigable curieux d'archives. Les *Grandes Recherches* sont faites d'emprunts aux lectures du bon abbé, qu'il s'agisse d'ouvrages publiés ou d'inédits. Il ne faut pas chercher chez lui des vues personnelles; il se borne à transcrire et méritait un peu l'épigramme de Voltaire, à propos de l'abbé Trublet, cet autre malouin qui « compilait, compilait, compilait... » Du moins, s'il se bornait à transcrire, il le faisait avec exactitude, ce qui est déjà méritoire. Grâce à lui (encore qu'il n'y soit pour rien) des documents nous sont demeurés, qui autrement auraient péri. Lui-même a tiré de ces notes qui paraissent un fatras, un ouvrage édité sous le titre *Histoire de la Petite Bretagne ou Bretagne armoricaine*, qu'il édita « chez l'auteur, rue St-Sauveur », par les soins de son imprimeur, E. Caruel, en 1834. A côté des pièces qu'il y inséra, il demeure encore 4 gros in-folio répartis de la façon suivante : le livre I<sup>er</sup> comprend les chapitres 1, 2, 3 et 4, allant des origines à l'an 584, le livre II ne reçoit que le seul chapitre 5 allant de 1140 à 1713, le III comprend les chapitres 6 et 7, allant de 1713 à 1792, le IV, le seul chapitre 8, allant de 1792 à 1794, enfin le V, le chapitre 8, allant de 1794 à 1810.

champ soit à une époque assez rapprochée des événements. Ils ont pour eux d'avoir les moyens d'être exactement renseignés et on ne peut récuser de tels témoignages sans avoir des raisons solides à leur opposer. Néanmoins, comme tous les autres témoignages ici-bas ils peuvent être injustes ou partiels. Que pouvons-nous dire sur les écrits qui nous occupent ?

Il faut reconnaître que les municipaux malouins et leur entourage n'ont peut-être pas la conscience très nette. Ils sentent, avec plus ou moins de netteté, qu'on pourrait, en haut lieu, leur reprocher de curieuses négligences et d'étranges hésitations, pour ne pas dire plus. Ils peuvent se souvenir qu'il n'y a pas si longtemps, ils étaient classés parmi les suspects et courbaient le dos sans dire mot, sous la férule du conventionnel Le Carpentier et de ses séides. A la faveur de la réaction thermidorienne, ces modérés ont accédé au pouvoir et ont mis sous les verroux les partisans de la Terreur. La crainte de voir ces indésirables reprendre à nouveau le pouvoir pèse encore plus sur eux que la crainte des Chouans.

A la lecture attentive des documents dont nous donnons l'analyse, quand nous n'en donnons pas la copie intégrale, il n'est pas impossible d'aboutir à des conclusions fortement appuyées. La police des autorités malouines était indiscutablement mal faite, mais était-elle encouragée à faire preuve de paresse ? En dépit d'avertissements venus du dehors, les municipaux n'ont pas discerné le complot tramé contre leur ville; il n'y ont vu clair qu'*in extremis* et comme malgré eux. Chose plus grave encore : les mesures de sécurité auxquelles les édiles se sont décidés si tardivement, demeurent hésitantes et d'une significative timidité. Qui ne serait surpris de la facilité avec laquelle prennent le large tous les conjurés de quelque importance, du peu de vigilance grâce à laquelle s'évadent à qui mieux mieux ceux qu'on a dû mettre en état d'arrestation ?

Les comparaisons des documents officiels entre eux amènent invinciblement à se demander s'il n'y eut pas des complicités jusque dans les rangs ou dans l'entourage de la municipalité ou tout au moins des complaisances sur lesquelles la lumière ne sera jamais exactement faite.

Mais justement, si la critique de tous ces documents nous amène à des conclusions sévères à l'endroit des administrateurs malouins, n'est-ce pas l'indice que nous avons affaire tout de même à des rapports, dont l'essentiel est vrai ?

Si ces documents étaient complètement truqués, on se serait montré plus habile à dissimuler ou à passer sous silence des fautes qui eussent fait froncer le sourcil en haut lieu et l'on n'aurait pas envoyé un rapport qui, tel qu'il restait, pouvait suggérer d'embarrassantes explications. En définitive, ces textes peuvent ne pas dire toute la vérité; du moins ce qu'ils avancent est véridique. Les interrogatoires des complices de la machination une fois arrêtés ne feront que confirmer les assertions des autorités malouines.

Que dire après cela du quatrième témoignage ? Nous apporte-t-il quelque chose de neuf ? Sans doute l'abbé Manet est-il un témoin de ce qu'il nous rapporte, puisqu'il vivait caché dans le voisinage de l'Hôtel-Dieu. Il était d'autant mieux à même de nous faire connaître la conspiration qu'un de ses frères y fut mêlé et goûta quelques jours de prison. Cependant là, pas plus qu'ailleurs, l'abbé n'ajoute rien au texte qu'il copie. Tout au plus insérera-t-il dans une note le nom de ceux qui furent arrêtés. Par ailleurs il demeure fidèle à sa méthode de compilateur sans génie (27).

Du moins cette méthode est-elle, à sa manière, bien propre à nous mettre en confiance, d'une part envers son détachement personnel, d'autre part envers la vérité substantielle du texte, qu'il se borne à recopier méticuleusement. S'il avait rencontré dans cette relation des contre-vérités flagrantes il est difficile de penser qu'il ne nous eût pas mis en garde, discrètement. On trouve d'autres rares exemples de cette intervention (par exemple pour la mort de Louis XVI ou celle de Louis XVII). Ses sentiments de réfractaire décidé le plaçaient de l'autre côté de la barricade et, à l'époque de ses *Grandes recherches*, il n'y avait aucun danger à rétablir la vérité. S'il n'avait obstinément rien voulu dire, il eût au moins supprimé ce témoignage dont il aurait ainsi reconnu les erreurs volontaires.

Après ce rapide coup d'œil jeté sur la valeur historique des documents que nous utilisons, revenons aux événements qui nous y sont racontés.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer, une partie de la famille La Baronnais continuait à habiter St-Malo : elle sera inévitablement le centre actif de la conspiration. En ville elle possédait d'anciens serviteurs, des obligés et des amis qui, à défaut de concours direct trop dange-

---

(27) Sur l'abbé Manet, voir DESMAZIÈRES DE SÉCHELLES, l'Abbé Manet, sa vie et ses œuvres, Dinan, 1860.

reux pour leur courage, ne refuseront pas aux royalistes dans l'embarras au moins un gîte où ils pourront se cacher. Rien de surprenant en cette demi-complicité, car si la population malouine était « patriote » dans son ensemble, nous avons dit son éloignement pour les méthodes de terrorisme dont avec Le Carpentier elle avait tant souffert. Cette aide, un peu passive mais fort efficace et qui présentait son héroïsme à bon marché, était plus courante qu'on ne pouvait le croire. Sous les toits aigus aux lentes pentes d'ardoises et au cœur des vieilles maisons, nombreuses sont les « caches » où des prêtres insermentés, comme l'abbé Manet lui-même, ont reçu un asile sûr et continué d'abriter leurs personnes et de permettre les cérémonies du culte secret même aux plus mauvais jours de la persécution.

En ville, le principal agent du chef de la Chouannerie La Baronnais n'est pas un noble comme on pourrait l'imaginer, mais un ancien tenancier de sa terre de St-Enogat nommé Vincent Malinge. Tous deux jadis ont grandi non loin l'un de l'autre à la faveur de cette bonhomie que gardait souvent la petite noblesse terrienne, aussi familière avec les paysans dont elle se distingue peu, qu'elle sait devenir hautaine jusqu'à la morgue avec les robins de la ville. Ensemble les jeunes gens ont couru les halliers jusqu'à leurs quinze ans, l'un portant le fusil de chasse de l'autre ou le gibier, quand il y en avait. Puis la vie les a séparés, et Vincent Malinge est parti faire le classique tour de France des artisans, pendant que La Baronnais entraînait dans la marine au service du roi. Depuis bientôt dix ans, le petit serrurier, rentré au pays natal, s'est installé dans une échoppe à St-Malo pour y pratiquer son métier. Les relations ont repris, très suivies, avec ses anciens maîtres, chez qui d'ailleurs ses sœurs continuent d'être en service (28). Voilà donc un agent de renseignements tout trouvé, à qui le chef chouan peut se fier, le sachant obstinément fidèle, ainsi qu'il le prouvera. Son concours sera d'autant plus précieux que son métier lui a permis de nouer parmi les canonnières de la garnison et les marins du port des connaissances qui seront utiles. Il parle facilement et ne demandera pas mieux que de se faire recruteur au service du coup de main.

---

(28) Ces renseignements ne sont pas inventés pour l'ornement du récit mais extraits de l'interrogatoire subi par Vincent Malinge lors de sa comparution devant le tribunal, le 2 fructidor (Arch. municipales citées plus haut, série LL). Malinge, fils d'un fermier des La Baronnais, nous déclare qu'il est né à St-Pôtan en 1757.

En effet puisqu'il faut des complicités afin d'arriver plus sûrement et à moindres frais au succès, Malo de la Baronais en organisateur prudent s'est demandé pourquoi il ne tenterait pas de débaucher à coup d'argent et de promesses une partie de ces canonniers qui forment le plus clair de la garnison malouine et comptent parmi les plus redoutables adversaires des chouans ? L'attaque en serait facilitée d'autant. Les affidés vont donc s'employer avec activité à cette besogne de racolage et trouvera une vingtaine de soldats et de marins parmi les suspects sur lesquels la municipalité mettra la main après l'échec de l'opération au matin du 22 messidor (29).

Pour corser le programme d'autres idées ont germé dans le cerveau inventif du commandant de la division dinannaise : d'abord l'attaque prévue s'exécuterait de nuit et à marée basse. De la sorte on éviterait les longues approches à découvert ajoutant pour les assaillants le bénéfice de la surprise; ensuite ne serait-il pas possible d'introduire à l'avance dans la ville un certain nombre d'affidés résolus dont la tâche serait de désorganiser la défense en la prenant à revers ? Le déguisement choisi ne sera ni long ni difficile à trouver. Rien ne ressemble de si près à un chouan qu'un paisible villageois, qui vient apporter au marché les produits de sa ferme : il suffit de lui enlever son fusil pour que le tour soit joué ! Or on se souvient que les autorités municipales ne se montrent pas trop regardantes pour laisser entrer et sortir les gens des campagnes voisines qui acceptent de les approvisionner. Ce qu'elles redoutent par-dessus tout c'est la suspension des marchés et la famine qui suivrait vite. Elles connaissent la répugnance proverbiale du paysan pour les formalités compliquées et tant soit peu vexatoires; elles savent que des vérifications d'identité trop rigoureuses ou des exigences trop précises à l'égard des certificats de civisme risqueraient d'écarter du marché journalier ceux dont les ménagères ne sauraient se passer pour leur ravitaillement.

Il sera donc facile d'entrer et, une fois sur place, les chouans déguisés oublieront de ressortir. On les munira de signes de reconnaissance simples et peu compromettants « C'étaient, expliquera l'un d'eux aux juges, de petites bandes de papier blanc, de la longueur d'environ deux pouces,

---

(29) Manet, *Grandes recherches*, donne la liste détaillée des arrestations avec la profession des suspects ainsi mis sous les verrous.



sur les deux bouts desquelles il y avait la marque d'une croix » (30). Ainsi accrédités auprès de Vincent Malinge, les arrivants seraient répartis par ses soins dans des demeures sûres jusqu'à l'heure de l'action. Au signal convenu il y aurait de la sorte en plein cœur de la place une petite troupe de complices décidés, dont l'intervention inattendue rendrait plus difficile, à la faveur de la nuit, la formation des compagnies de la Garde nationale. Ils intimideraient les bourgeois hésitants, jetteraient la panique autour d'eux, prendraient à revers les défenseurs plus résolus et s'efforceraient d'ouvrir les portes de la ville aux assaillants du dehors.

Tel était le plan pour s'emparer de St-Malo presque sans coup férir et surtout sans avoir à courir le risque d'une escalade de vive force aux résultats incertains. Nous nous sommes déjà excusés de brosser un récit qui ressemble à un western américain, mais la vie n'offre-t-elle pas souvent des situations plus remarquables qu'il n'en germerait dans l'esprit d'un conteur ? Tous les renseignements que nous donnons là, ne sont pas de notre cru mais extraits des documents officiels.

On le voit, rien n'était laissé à l'improvisation : loin de se livrer à une action précipitée à l'étourdie, l'organisateur a voulu tout prévoir. Peut-être même le défaut de cette préparation minutieuse est-il de ressembler aux horlogeries de précision, qu'un rien peut fausser et arrêter dans leur mouvement.

Nul au moins ne peut s'y tromper. En attaquant St-Malo avec ses bandes, Malo de la Baronnais semble bien avoir dessein de tout faire par lui-même : s'il compte réussir, c'est à force de précautions. Rien qui dénote chez lui l'arrière-pensée d'une intervention étrangère qu'il attend ou redoute en essayant de la devancer : on ne voit en ses prévisions nulle place pour une coopération anglaise.

Par contre cet appui apporté par les flottes britanniques aux ennemis de l'intérieur, ces débarquements massifs d'émigrés venant porter secours aux chouans révoltés, c'est la hantise des républicains et ce qu'ils redoutaient par-dessus tout. Les motifs ne leur en faisaient pas défaut, car, depuis un an, les alertes en ce sens s'étaient multipliées. Le 11 septembre 1794, trente trois vaisseaux anglais étaient

---

(30) Interrogatoire de Jacques Roullé cité plus haut.

entrés dans la rade de St-Malo et semblaient disposés à tenter un débarquement, si la côte aussitôt n'avait été mise en sérieux état de défense par le général de division Chabot et le contre-amiral Cornic, qui avaient échelonné des postes tout le long du rivage afin de se trouver en mesure d'accourir sans retard et en force aux points qui seraient menacés.

La crainte cependant demeurait : comment aurait-elle semblé chimérique aux autorités républicaines, à cette heure où, à Quiberon, la bataille faisait rage ? Il était de prudence élémentaire de s'attendre incessamment à une nouvelle attaque dans le nord de la péninsule bretonne. Seulement la situation était devenue singulièrement plus critique que l'année précédente, puisqu'au lieu d'être défendues comme alors, les populations, faute de troupes régulières, ne pouvaient plus compter que sur elles-mêmes et sur leur énergie. On s'explique donc cette appréhension perpétuelle qui veut partout trouver l'indice d'une collusion entre l'ennemi du dedans et celui du dehors.

Nous en trouvons de multiples traces dans la correspondance des représentants en mission dans le département. Dans les premiers jours de juillet 1795, Tréhouart écrivait à son collègue Maret, membre du Comité de Salut public, la lettre suivante : « Je crains que les Anglais, en faisant une descente sur les côtes de la Manche, ne s'emparent du Clos-Poulet, qui est la clef de la ci-devant Bretagne. Ils ont tenté sept fois de s'en emparer dans les guerres précédentes. S'ils y étaient une fois établis, recevant des secours journaliers de Jersey et de Guernesey, ils pourraient avec dix mille hommes s'y maintenir contre cent cinquante mille, car, en coupant la digue de Blanc-le-Sec, qui inonde le marais de Dol, le Clos-Poulet devient presque île et n'est plus attaquable du côté de l'intérieur que par la langue de terre de Châteauneuf, dont le fort, nouvellement construit, défend le passage et qui n'a rien à craindre de la bombe. Il faudrait au moins deux bataillons pour la garde de Saint-Malo, Châteauneuf et Château-Richeux, qui sont les trois points d'appui du Clos-Poulet et forment un triangle équilatéral » (31). Le représentant Mathieu, de Rennes

---

(31) Lettre du 9 juillet 1795 citée par SAVARY, *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République française*, Paris, 1827, t. V, p. 249. Le même recueil contient nombre d'autres lettres écrites dans le même sens mais qui n'ajoutent rien à ce que nous dit celle que nous avons citée. V. pp. 252-253-259.

où il se trouvait, poussait un semblable cri d'alarme et réclamait, à tout prix, des renforts qui ne venaient pas (32).

N'est-ce pas à des convictions analogues qu'obéissait la municipalité malouine lorsqu'après l'événement, jetant un regard en arrière sur ce qui venait de se passer, elle inscrivait dans son Rapport pour ses archives les lignes suivantes où il y avait plus de conjectures que de certitudes malgré le ton affirmatif du document : « Le chevalier de Tinténiaç imagina de faire une attaque de Port-Malo par terre, tandis qu'elle serait par mer effectuée par l'amiral anglais Strackham, qui croisait dans la Manche. Cet amiral avait sur ses vaisseaux les cadres des émigrés de Jersey et de Quernesey. Si les royalistes étaient devenus les maîtres de notre place, ils auraient été, avec les chouans des Côtes-du-Nord, prendre à dos les troupes du général Hoche » (33). Est-il besoin de remarquer que voilà, en toutes lettres, écrite presque mot pour mot dans un document, dont nous avons reconnu la valeur, la thèse même soutenue par M. de Beauchamp et adoptée après lui par cette impressionnante liste d'historiens dont, au début de cet article, nous avons cru devoir faire la critique (34). Allons-nous donc nous contredire ou reconnaître que nous faisons fausse route ? Telle n'est pas notre conviction.

Autre chose en effet sont les événements qui, seuls, doivent convaincre l'histoire, autre chose, les opinions d'un contemporain sur ce qui demeure hors de son contrôle. Les municipaux malouins, les représentants en mission ne nous apportent aucun fait mais simplement des hypothèses. C'est l'effort de divination auquel se livre l'un des partisans dans une lutte serrée, lorsqu'il essaie de percer les intentions et dispositions de l'autre, quitte à lui prêter le reflet de ses propres combinaisons ou, ici, de ses craintes. Les phrases que nous lisons, n'ont pas d'autre valeur. La conviction qui s'y trouve exprimée n'est que l'écho de ces bruits incontrôlés, comme il en circule tant dans une région justement inquiète et même quelque peu affolée : alors chacun brode et cogite sur les potins qu'il accueille, sans se préoccuper avant toute chose d'en vérifier le bien-fondé,

(32) A. AULARD, *Recueil des actes du Comité de Salut public, ministère de la Guerre - Armée des Côtes-de-Brest*, t. XXV, pp. 333-335.

(33) Rapport déjà cité. Arch. mun. fol. 182. Notons simplement ici que Tinténiaç était à cette date beaucoup trop occupé dans le Morbihan pour s'occuper de St-Malo.

(34) V. en particulier DENIAU, *op. cit.*, p. 401, BITTARD DES PORTES, *op. cit.* p. 509.

dans le désir ou de mettre en valeur sa résistance ou d'obtenir de la part des autorités supérieures de plus abondants secours dans un plus court délai. Telle est la portée des lettres citées et de l'exposé municipal, elle ne va pas au-delà.

Donnons-en la preuve en interrogeant les faits bien contrôlés et c'est encore à la même source que nous nous adresserons car la municipalité nous les a racontés en détail et très exactement sans même s'inquiéter de savoir s'ils cadraient parfaitement avec ses hypothèses antérieures : « Le 15 messidor (13 juillet), écrit-elle, un convoi de huit à dix voiles sortit de notre port, escorté de deux corvettes et une canonnière. Quelques heures après sa sortie, ce convoi fut attaqué par une flottille anglaise, chargée, *disait-on*, de verser sur nos côtes deux mille hommes de renfort aux royalistes de la région. Nos deux corvettes s'échappèrent et furent assez heureuses pour rentrer dans notre rade, mais la canonnière et les autres petits bâtiments avaient été capturés par les ennemis. La flottille resta en vue de nos côtes les 16 et 17 messidor. Le 18, nos forts cessèrent de la signaler : elle était disparue sans avoir pu, heureusement pour nous, opérer un débarquement, que nos forces, alors insuffisantes et presque nulles, ne nous auraient pas permis de repousser » (35).

Ici nous trouvons des faits et non plus des racontars. S'il y avait eu, entre les chouans et l'Angleterre, cette entente pour une action concertée, dont on nous parlait tout à l'heure dans le camp adverse, ne serait-on pas en droit de s'étonner de ce qu'il faudrait appeler des fautes graves commises par la flotte britannique ? Ce n'est pas le Commandant de la division royaliste de Châteauneuf, (qu'on ne voit apparaître nulle part), qui a précipité l'action, quitte à la faire échouer, pour obéir aux injonctions de l'Agence de Paris dans l'espoir de ravir aux Anglais les lauriers de la victoire, c'est au contraire la flotte qui arrive au rendez-vous, non pas quelques heures, mais une semaine avant l'échéance. Et, que voyons-nous dans cette pseudo-action ? Nul effort pour mettre à terre des contingents qu'on disait attendus; les vaisseaux se contenteront de croiser indolemment au large et avant même d'avoir subi le moindre échec ou rencontré une résistance, que nous savons impossible, les voilà, qui s'éloignent tranquillement et disparaissent trois jours avant l'action, juste au mo-

---

(35) Rapport cité, fol. 182.

ment, où ils auraient pu devenir utiles, si une entente avait été réalisée avec le parti royaliste breton. A qui regarde les événements, en spectateur sans préjugé, il est vraiment difficile de croire qu'il y ait eu, sur ce point, partie liée entre l'Angleterre et les bandes bretonnes. Les bâtiments ennemis surveillent la côte plus qu'ils ne cherchent à l'assaillir. C'est une mission de couverture et de renseignements, qu'ils remplissent pour leur propre compte; il est impossible, raisonnablement, de discerner autre chose dans leur comportement.

\*\*

Nous nous sommes longuement étendus sur les préparatifs de la conspiration et, s'il nous a été permis d'en tirer des conséquences, elles nous paraissent ressortir des documents et des faits. Il nous a semblé nécessaire de démêler les faits prouvés des conjectures.

Tout le conflit a été préparé par La Baronnais, qu'on voit seul en cause avec ses maigres bandes. Il ne lui restait plus qu'à passer à l'action et à exécuter un plan échaffaudé avec beaucoup de minutie. Sera-t-il aussi ardent à la lutte qu'il s'est montré inventif dans la préparation ?

A partir de la mi-juin 1795, toute une série de raids plus ou moins audacieux, plus ou moins réussis sont exécutés par les royalistes sur les bords de la Rance. Visiblement les organisateurs de ces coups de main cherchent à couper les communications des troupes républicaines, à désorganiser leurs convois et ainsi à accentuer la gêne de leurs approvisionnements. Une de leurs méthodes consiste à intimider les autorités locales des bourgs et des villages. De fait, on voit bientôt les municipalités de la région démissionner les unes après les autres ou émigrer prudemment vers les villes mieux protégées. Elles abandonnent ainsi les paysans à l'influence des insurgés qui s'y recrutent avec facilité et dont les contingents toujours variables grossissent alors à vue d'œil. M. Pommeret a fait l'histoire attentive de ces petites incursions, qui se multiplient dans tout le secteur à l'ouest de la Rance, entre Dinan et la mer (36).

Malo de la Baronnais prend dans les campagnes une importance grandissante qu'affermira considérablement

---

(36) POMMERET, *la Seconde Chouannerie*, 1931, p. 9.

l'affaire de St-Malo, dont il a tenu en main tous les fils, s'il réussit dans son entreprise. De son quartier général, au château du Bois de la Motte, situé en Trigavou dans un cercle d'étangs qui le protège, il intercepte à peu près les communications entre la côte et la ville de Dinan. Il promène ses bandes en plein jour, comme s'il ne craignait plus rien et rayonne dans toutes les directions, de Pleurtuit jusqu'à Plancoët, de Ploubalay aux bois de la Hunaudaye. On sent chez le jeune chef la volonté d'entraîner activement ses hommes pour les aguerrir et les avoir mieux en main. De sa résidence il répand, partout où il passe, une courte proclamation qu'il a rédigée de concert avec La Vieuxville et qui, conçue en termes enveloppés à dessein, annonce de grands projets encore laissés dans l'imprécision :

« Armée Catholique et Royale de Bretagne.

« Au nom du Roi, du bien et de la tranquillité publique, nous vous engageons, brave Français, à vous réunir à nous afin de concourir ensemble au rétablissement de l'ordre et de la paix. Le porteur vous instruira de nos intentions et de celles de nos Princes et de notre Roi.

Signé : Rodolphe, commandant en chef la Division de Dinan, Cortez, commandant en second, Henry, commandant en chef la Division de Dol ».

A côté du secteur réservé à La Baronnais, le chevalier de La Vieuxville, dont nous venons de citer le nom de guerre, tourne autour de Châteauneuf, après avoir donné à l'un de ses lieutenants l'ordre de s'en emparer. On n'avait pas encore vu paraître son nom dans la préparation de cette affaire, on ne l'y retrouvera pas, et ce silence ne peut que confirmer la part minime, qui est la sienne. Plus loin, dans l'Ille-et-Vilaine, Beaufort essaie de lever des contingents dans les campagnes qui avoisinent Dol et se relie au chevalier de Busnel qui exerce une sorte de commandement supérieur sur la région occidentale de ce département.

Tous les mouvements, qui agitent cette région et leur convergence même jettent dans une inquiétude grandissante l'attention en éveil des représentants en mission. Leurs rapports à Paris se font sans cesse plus alarmistes et ils cherchent de tous côtés l'endroit mieux pourvu d'où ils pourraient arracher des renforts qu'ils sentent indispensa-

bles. De leur côté, les municipalités de Dol et de Dinan se demandent avec anxiété à quoi va aboutir cette activité redoublée des chouans de leur territoire. Les administrateurs de ce dernier district écrivent même à l'administration de leur département des observations qui ne manquent pas de clairvoyance : « L'apparition subite et simultanée de rassemblements assez considérables à Yvignac, Plancoët et, suivant un nouveau rapport, au Vieux-Bourg en Miniac, ainsi qu'à Evran, l'espèce de tactique, qu'ils ont apportée dans l'affaire qui eut lieu hier matin, l'attention qu'ils mettent à se retrancher ainsi qu'à chercher des positions avantageuses, font penser que leurs mouvements sont maintenant dirigés par un homme capable... (37) ».

Cependant les conjurés, s'ils se sont montrés méticuleux dans la préparation de leur coup de main, commettent une lourde faute, qui aura ses conséquences : ils ne demeurent pas discrets et déjà vendent la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre. Le silence eût été une autre force, qui leur manqua. Ces imprudences permettent au citoyen Beslay, procureur-syndic du district de Dinan, d'adresser à la municipalité malouine, le 21 messidor, à une heure de l'après-midi, l'avertissement suivant qui était remarquablement informé.

« Je ne perds pas un instant pour vous prévenir que le rapport que je viens de recevoir de plusieurs espions, vient de m'apprendre que les chouans ont conçu le projet insensé de surprendre votre ville. Depuis trois jours, ceux qui occupent la rive gauche de la Rance ont reçu ordre de se rendre à St-Malo sans armes et isolément. Ils sont munis de passeports, portent avec eux des subsistances et entrent deux ou trois à la fois. Les mêmes ordres ont été donnés à ceux de Dol. Ils se sont flattés d'avoir en votre commune des intelligences qui leur fourniront des armes et ils calculent sur la faiblesse de votre garnison pour se promettre l'enlèvement des arsenaux, magasins et batteries à un signal convenu avec l'ennemi extérieur. Quelques chouans de la rive gauche, au nombre de huit, sont revenus dans le pays et se sont plaints de n'avoir pas trouvé leurs chefs à St-Malo et fort peu de chouans de Dol. Les autres ne sont pas rentrés. Les communes dont ils ont reçu des troupes,

(37) Lettre des administrateurs de Dinan à ceux du département des Côtes-du-Nord, 22 messidor An III. Arch. municipales de Dinan, registre 7, L 15, fol. 169, 1 L 36.

sont Trigavou, Taden, Plouër, le Plessis-Balisson, Trémereuc et autres circonvoisines.

Je crois bien que cette forfanterie est impuissante, mais dans les circonstances où nous nous trouvons, il faut se mettre en garde contre les projets même de la folle témérité de nos ennemis. Veuillez donc m'accuser réception de cette lettre que je vous envoie par un exprès (38). »

Le perspicace et prudent procureur-syndic, qui, au risque de paraître manquer de confiance envers ses correspondants, réclamait un accusé de réception pour sa lettre si pertinente, ne se faisait pas faute, pour décharger sa propre responsabilité, d'adresser d'identiques renseignements aux administrateurs de son département des Côtes-du-Nord, en faisant remarquer qu'il n'était pas le seul à se douter de quelque chose. Ainsi fait-il une allusion précise à des communications que nous n'avons pas retrouvées. « Le procureur-syndic de Dol paraît avoir été mis, lui aussi, sur la voie de cette trame » (39).

Ainsi une alarme universelle s'empare des cités voisines alors qu'à Saint-Malo tout demeure dans une sécurité imperturbable. Le récit de la fameuse nuit nous montre qu'il y eut d'autres avertissements. Faut-il croire à une simple négligence ? Faut-il parler de semi-complicité, qui sans aller jusqu'à la collaboration donne par inertie à la conspiration sa meilleure chance ?

La missive dinannaise ne réussit pas en effet à secouer la torpeur de ses destinataires. Dans l'Arrêté in extremis que les municipaux se verront un peu tard acculés à prendre en face d'une situation qui s'aggrave avec le déroulement des heures, ils prétendront n'avoir reçu qu'à onze heures du soir, le courrier de leur voisin (40). Cette lenteur d'un exprès, qui devait avoir reçu des consignes pour aller vite serait déjà surprenante et l'abbé Manet, dans sa relation ultérieure où des souvenirs personnels se mêlent trop discrètement aux documents qu'il recopie, semble plus près de la vérité lorsqu'il fixe à 8 heures du soir l'arrivée du courrier de Dinan, qui aurait eu des difficultés à s'introduire dans la ville passé le couvre-feu (41). Sans se soucier

(38) Cette lettre de Dinan est citée in extenso dans le Rapport de la municipalité, auquel nous l'empruntons.

(39) Lettre des administrateurs de Dinan à ceux du Département des Côtes-du-Nord, Messidor.

(40) Lettre Rapport de la municipalité déjà abondamment cité.

(41) *Grandes Recherches*, doc. cité.



d'un léger hiatus dans son récit, le compte rendu municipal malouin avoue son opportun truquage, lorsqu'après avoir cité la mise en garde il continue ainsi son exposé des faits « au moment où la séance du district allait être levée, un membre entra et dit qu'il venait d'être informé qu'un complot se tramait pour s'emparer de la ville et que cette entreprise devait avoir lieu dans la nuit, entre onze heures et minuit, à l'issu d'un souper que les conjurés devaient prendre chez le traiteur Piquot de la rue du Boyer. Ces renseignements furent aussitôt confirmés par le contre-amiral Cornic, par le commandant temporaire Bellet et par l'officier municipal Le Même, auquel les nommés Sauveur et Gouard, officiers de santé, et quelques autres individus étaient venus faire la déposition qu'un certain L. Enaf, canonnier-artificier aux magasins de la marine du Talard, leur avait proposé de s'associer à un coup de main qui devait s'effectuer dans la nuit et les avait initiés au plan du complot (42).

Ainsi mis au pied du mur, par une remarquable coïncidence de renseignements qui relègue volontiers dans l'ombre la portée de l'avis dinannais, les autorités malouines vont enfin sortir de leur longue inertie. Cela ne se fera pas sans un peu d'affolement et le premier souci de l'assemblée sera, comme il se doit, de noyer les responsabilités en les partageant : on alerta le conseil de la commune, les officiers supérieurs de la garnison et de la garde nationale pour aviser, un peu tardivement, aux mesures à prendre, ce qui n'était peut-être pas le moyen d'aller très vite en des circonstances critiques. « Toutes les autorités civiles et militaires se rassemblèrent aussitôt, se déclarèrent aussitôt en permanence et, pendant qu'elles délibéraient dans le tumulte, Rodolphe et d'autres conspirateurs s'évadèrent sous des habits de femmes et divers travestissements (43) ». En vérité, on serait tenté de dire que les conjurés ont enlevé par leur départ une belle épine du pied des administrateurs, car tout semblait organisé pour leur permettre le succès.

Il aurait pu sembler prudent pour des autorités bien décidées à faire toute la lumière de garder le secret de leurs délibérations afin de mettre la main sur tous les conjurés. A Saint-Malo nul ne semble avoir pensé à ces

(42) Rapport de la municipalité, cité fol. 187.

(43) Même rapport, à la suite.

précautions. Les royalistes furent avertis les premiers de l'échec probable de leur tentative. Le procès qui s'instruira ultérieurement nous montre en effet, dès 7 heures du soir (44), alors que le district n'avait pas encore bougé, Vincent Malinge, le factotum de La Baronnais, s'en allant à travers la ville, parcourant avec la plus grande tranquillité les maisons où se dissimulaient les chouans, pour avertir tout le monde que le coup était manqué et qu'il s'agissait de disparaître au plus vite (45).

En vérité, tout est étrange dans cette entreprise. On ne sait de quoi s'étonner davantage : ou de l'aveuglement prolongé des uns qui paraissent mettre toute la bonne volonté pour se laisser surprendre, ou du découragement subit des assaillants qui, après s'être aventurés si loin avec tant de bonheur et d'audace, ne songeaient plus qu'à prendre le large sans même tenter leur chance, alors qu'il aurait été facile de profiter de la surprise générale pour enrayer toute résistance sérieuse.

La mine soigneusement bourrée a fait long feu au lieu d'éclater. Le danger si menaçant s'est dissipé. L'assemblée municipale en était toujours à délibérer et ses débats, qu'on nous dit « tumultueux », furent longs. C'est seulement à 11 heures du soir qu'elle finit par rédiger l'arrêté dont voici la teneur. Encore prit-elle soin, par un curieux scrupule juridique, de ne le rendre exécutoire que le lendemain, à 4 heures du matin. Qui voulait-on sauver ?... En tout cas, on pouvait être rassuré, à cette heure là, les principaux coupables seraient certainement hors d'atteinte.

« Les Administrateurs du district de Port-Malo, les membres de la Municipalité et les chefs de toutes armes réunies, après les premières dispositions prises pour la sûreté de tous les postes et l'ordre et la tranquillité dans l'intérieur de la ville, ont reçu les déclarations et interrogatoires de diverses personnes, desquels il résulte qu'il y avait un projet d'entreprise sur la place de Port-Malo, dans la nuit du 21 au 22 messidor, et que ce projet, découvert et déjoué, devait être tenté par des étrangers qui se sont glissés dans la place, à l'aide des partisans qu'ils s'étaient faits dans l'intérieur, et qu'il y avait d'autant moins lieu de douter de ce projet qu'il vient d'être aussi annoncé par

---

(44) Rapport de la municipalité, déjà cité.

(45) Confrontation de Jacques Roullé et Le Breton avec Vincent Malinge, le 2 fructidor suivant. Constatons seulement la différence horaire, qui cadre mal avec ce que nous savons par ailleurs.

une lettre du procureur-syndic du district de Dinan et reçue le dit jour, à 11 heures du soir, par une ordonnance.

« Pour parvenir à connaître les diverses ramifications de ce projet et saisir, autant qu'il sera possible, les auteurs et complices, il a été arrêté ce qui suit, après avoir entendu le procureur-syndic et Rouillard pour le procureur de la Commune.

« Article premier. — Il sera fait, simultanément, ce matin à 4 heures, des visites domiciliaires dans toute la ville par neuf patrouilles de sept hommes chaque (avec deux membres du Conseil Général de la Commune), répartis dans les diverses sections.

« Art. 2. — Tous étrangers et gens suspects seront arrêtés et conduits à la maison commune pour être interrogés.

« Art. 3. — Les portes de Dinan et la Grande Porte resteront fermées le 22 messidor, celle de Vincent sera la seule ouverte à l'heure ordinaire et deux commissaires de la municipalité s'y trouveront pour y examiner les individus qui entreront en ville et il n'en sortira personne sans certificat du corps civil ou militaire.

« Art. 4. — La générale sera battue à 4 heures du matin et, par une bannière particulière, il sera fait défense aux femmes et aux enfants de sortir de leur maisons et de se mettre à leurs fenêtres.

« Art. 5. — Lorsque tous les citoyens seront réunis en armes, la municipalité prendra les mesures nécessaires pour connaître les absents et les présents, les causes des absences, ceux qui sont armés et ceux qui ne le sont pas; l'état, la qualité et la quantité des armes sera rapporté à la Commune par les père, mère, frères et sœurs, enfants ou hôtesse des absents, les armes et munitions qu'ils ont pu laisser en leur domicile... et fera réparer promptement celles qui en ont besoin.

« Art. 6. — La municipalité organisera dans son sein un bureau de police pour surveiller avec la plus scrupuleuse exactitude les malveillants et les étrangers, à l'effet de quoi les différents règlements à ce sujet seront mis en exécution et la municipalité prendra les mesures les plus sévères pour empêcher que les inconnus s'introduisent et restent dans la ville, le tout sous responsabilité. Fait en l'Ad-

ministration du district de Port-Malo, le 22 messidor de l'an III de la République française. »

Pour copie conforme au registre et pour le Président,  
signé : Ameline (46) ».

Après cette première série de mesures, qui n'avaient pas toutes une égale valeur, l'assemblée passa à l'interrogatoire d'un certain nombre d'individus : « On reçut ensuite les déclarations de deux canonniers de la corvette *La Diligente*, actuellement en rade, les nommés Eloy et Bérenger, et celle du nommé Enaf, qui avait été arrêté le 21 et conduit au château comme prévenu d'avoir embauché Eloy et Bérenger. Enaf avait donné six livres en numéraires à chacun des canonniers de la *Diligente*, en leur commandant de coucher à terre et de se trouver à 8 heures chez Piquot, traiteur... (47) ».

Les mesures prises furent exécutées et, dès le point du jour, les patrouilles se mirent à circuler dans les rues étroites. Nombreuses furent les arrestations : « On arrêta Piquot, sa femme et son fils, qui furent mis au secret à la prison, P. Havard, aide-canonnier sur *Le Furet*, Julien Durand, charpentier, René Courcier, gendarme de la marine, J.-M. Aurain, canonnier du 1<sup>er</sup> bataillon de la réserve, Jh. Merlin, archer de la marine, les deux tonneliers Candide et Guillaume Gutriche, Michel Manet (frère de l'abbé), Rochel Goddor, Marie Godefroy, René Boulotte, François Cadet, perruquier, Louis Guilbaud, voilier à bord de *La Société populaire*, en rade, Marie-Claude Lenoble, caporal de la Garde nationale, Pierre Abraham, domestique, J.-M. Léger, canonnier du 1<sup>er</sup> bataillon de la réserve, Léonard Mestidier, voilier, Sébastien Delbard, aide-canonnier sur la corvette *l'Aspie*, René Gitaux dit le Breton, Jacques Roullé dit la Bonté, le citoyen Le Bert, adjudant de la garde nationale, la famille La Baronnais, la dame Lesquen de la Moussaye, le citoyen Château d'Assy, les citoyennes Vivaudais, mère et fille, la demoiselle des Mettries et sa fille, onze canonniers du bataillon détaché au fort de l'île Harbour, qui avaient été trouvés ivres et cachés à Port-Malo, tous prévenus de complicité dans l'affaire dont il s'agit (48) ».

(46) Archiv. municipales, LL 97.

(47) Rapport de la municipalité pour ses archives.

(48) Rapport de la municipalité pour ses archives.

De l'aveu des autorités « ce n'étaient là que des agents subalternes; on ne peut mettre la main sur les chefs et les organisateurs du complot », que leur rapide fuite, avant la fermeture des portes, avait sauvés. Il semble que les arrestations aient été faites un peu au hasard et avec si peu de discernement qu'il fallut remettre en liberté, par fournées successives, une partie de ceux qu'on avait traités en suspects : « Les nombreuses patrouilles amenèrent à la municipalité au moins une centaine de personnes soupçonnées. ...Mais les témoignages n'ayant pas paru suffisants pour fonder une accusation juridique, tous les prévenus furent successivement élargis après une détention plus ou moins longue (49) ».

La curieuse mansuétude alla même si loin que la famille de La Baron nais fut, elle aussi, remise en liberté, puisque nous voyons, près de deux mois après l'aventure, le 19 vendémiaire an IV, le juge Tollemer se préoccuper d'une nouvelle arrestation qui englobera 17 de ses membres (50). Un certain nombre de ces prévenus parmi les plus compromis réussirent d'ailleurs à s'évader et, une fois encore, on ne sait ce qu'admirer le plus, de la facilité avec laquelle ils s'échappèrent ou de la facilité avec laquelle ils furent repris (51).

Les autorités malouines n'avaient pas de quoi être très fières, ni de leur clairvoyance ni de leur énergie dans cette facile victoire. Mais les impressions s'envolent, seuls les écrits demeurent. On affiche cependant sur les murs une proclamation dans le style emphatique cher à l'époque.

« Proclamation des administrateurs et agent national du district de Port-Malo à leurs concitoyens.

« Le complot le plus atroce vient d'être découvert; la nuit du 21 au 22 messidor était fixée pour son exécution. Quinze cents chouans devaient, dans les ténèbres escalader vos remparts. Des traitres, qui circulaient parmi vous, leur en auraient facilité l'accès. Deux chefs principaux aidés d'agents subalternes avaient tout préparé dans l'om-

(49) Rapport de la municipalité pour ses archives.

(50) Lettre du juge Tollemer aux officiers municipaux de Port-Malo, Archiv. mun. LL 97.

(51) Le 25 brumaire An IV, L. Enaf, P. Havard et J. Durand, nouveaux Latudes, s'évadèrent par un trou fait dans le mur de leur prison. Le premier fut repris, le jour même, auprès de Châteauneuf et reconduit à son cachot (D 12, LL 32, fol. 9).

bre. L'or avait été distribué. On comptait sur les postes, on eût égorgé les autres et, maîtres de vos armes, de l'arsenal, de vos propres canons, ils les auraient tournés contre vous-mêmes et les autorités constituées. Les malouins fidèles, tous les patriotes enfin étaient signalés pour être leurs victimes.

« Nous avons les preuves écrites et par témoins de ce que nous avançons. Les anglais avaient accepté, suivant leur noble usage, le tissu de toutes ces horreurs. Ils devaient, à certains signaux, que leurs frégates viennent sans cesse mendier sous nos yeux, vomir sur notre territoire des Princes et des émigrés (52) ».

Comme il se doit les autorités malouines envoyèrent des comptes rendus au directoire départemental et à Paris au Comité de Salut public. Les récits, on le devine, insistaient sur la faiblesse des ressources en hommes et en armement laissées aux Malouins pour leur défense et sur l'activité dont les autorités avaient fait preuve; ils laissaient dans l'ombre autant que possible tout ce qui pouvait paraître troublant.

« Le Conseil général de la commune de Port-Malo aux citoyens composant le Comité de Salut public.

« Citoyens,

« La situation critique où se trouve notre commune nous fait un devoir de vous donner des détails sur les événements qui s'y sont passés des 21 au 22 messidor. Quelques émigrés alliés aux chouans qui nous entourent, encouragés par la présence des Anglais, que nous ne cessons de voir sur nos côtes, et qui sont indubitablement d'accord avec eux, avaient le projet de surprendre Port-Malo dans la nuit du 21 au 22. D'après les renseignements qui nous ont été donnés par de bons citoyens qu'on avait tenté de séduire, une lettre du procureur-syndic de Dinan, les aveux de quelques gens plus que suspects et le rapprochement enfin de diverses circonstances, voici de quelle manière ce coup devait s'effectuer :

« Des gens munis de passeports et déguisés en paysans devaient s'introduire un à un par les diverses portes et se cacher chez des partisans, qu'ils ont vraisemblablement

---

(52) Arch. municipales, LL 40.

dans la ville; à un certain signal, égorger les postes, ouvrir aux chouans, qui devaient être aux aguets et faire connaître leur réussite aux Anglais, qui se fussent emparés de la place.

« Dès le premier avis (le 21 au soir), les administrateurs du district, les membres de la commune et les chefs de la force armée se sont rassemblés et, de commun accord, les portes ont été fermées, les postes doublés et on n'a plus laissé sortir personne; les autorités se sont déclarées en permanence; la générale a été battue à 4 heures du matin et des visites exactes ont été faites de toutes les maisons; on a arrêté quelques personnes prévenues d'être de la conspiration. Les renseignements qui se succèdent ne permettent pas de douter de sa réalité.

« Dans la matinée une seule porte a été ouverte pour le service de la ville : deux officiers municipaux ont été nommés pour inspecter tout ce qui entre et sort. Nous avons cependant tout lieu de craindre que plusieurs émigrés, qu'on dit être à la tête du projet et qu'on a cru voir en ville, se soient évadés. Il nous manque plusieurs personnes qui avaient été dénoncées et qui auront vraisemblablement disparu lors de la découverte. La permanence des autorités assemblées et les plus strictes précautions continueront jusqu'à nouvel ordre.

« Quoique le complot paraisse avorté, notre position est trop critique pour ne pas vous engager de notre pouvoir à jeter les yeux sur nos dangers et à y apporter un prompt remède. Notre place, intéressante sous tous les rapports, se trouve actuellement entourée des Anglais par mer et des chouans par terre. Le chemin de la ci-devant Normandie est le seul qui ne soit pas entièrement obstrué, mais encore les courriers y sont-ils très souvent arrêtés, les voitures pillées et les voyageurs égorgés. Les événements derniers du Morbihan ont fait partir toutes les forces de notre ville et des environs et nous nous trouvons avec cent et quelques canonnières pour toute garnison. Une grande partie de nos citoyens sert par mer ou par terre; une autre, partisan du terrorisme, est incarcérée ou désarmée et exige notre surveillance; une troisième, non moins redoutable, sert les projets de nos ennemis et les recèle peut-être dans notre sein. Avec le peu de citoyens intacts qui nous restent, et les canonnières, nous avons à garder nos murs, l'importante forteresse de Châteauneuf et tous les forts qui nous entourent. Nous ajouterons que, sans approvisionnements, ne

vivant qu'avec nos marchés journaliers, nous nous trouverions bientôt par la famine à la merci de nos ennemis s'ils parvenaient à nous enfermer dans nos murs.

« Nous vous prions donc, au nom de la Patrie en danger, de nous envoyer un prompt secours et des vivres et des troupes, dont le bon esprit soit connu. Le temps est urgent : profitez du moment de repos que nous donnera le projet avorté de nos ennemis. Comptez, en attendant sur le serment, que nous réitérons, de mourir à notre poste.

« Signé : Louvet (53) ».

Cette lettre nous l'avons citée tout entière, malgré les redites qu'elle apporte à notre récit. Elle indique bien, nous semble-t-il, la situation politique de la ville et est très révélatrice de l'état d'esprit de sa municipalité, ennemie des extrêmes, nullement amie de l'Ancien Régime mais craignant presque autant ces anciens terroristes qui s'étaient rangés derrière le proconsul Le Carpentier et dont elle avait gardé l'inoubliable souvenir.

Le représentant du peuple Mathieu, en mission dans l'Ille-et-Vilaine, avait adressé au Comité de Salut public, une lettre en pleine concordance avec l'exposé municipal (54). Il annonçait qu'il ferait diriger sur le port menacé et la côte les bataillons qui venaient de lui arriver en renfort. Aussi le Comité accueillit-il bien les explications malouines et, dans sa séance du 3 thermidor An III, la Convention décréta « la mention honorable pour la conduite des autorités constituées et des habitants de Port-Malo et l'insertion au procès-verbal et au *Bulletin* (55) ». En vérité on ne peut s'empêcher de trouver qu'une telle citation était acquise à bon marché.

V. PERRIN

Ancien évêque d'Arras.

---

(53) Archiv. municipales de St-Malo, LL 40, D 20.

(54) A. AULARD, *Recueil des Actes du Comité de Salut public*, I. XXV, p. 333 : lettre du représentant Mathieu écrite de Rennes le 22 messidor.

(55) *Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 303.